



Extrait du Collège de Neurochirurgie

<http://web5.unilim.fr/colneuro-test/spip.php?article192>

# **Il est temps de déclencher le bilan d'accréditation !**

- Accréditation - OA Neurochirurgie -

Date de mise en ligne : jeudi 16 décembre 2010

---

**Collège de Neurochirurgie**

---

## **Il est temps de déclencher le bilan d'accréditation !**

---

Cette opération doit être réalisée à la **date anniversaire de l'engagement**.

Lors de sa dernière réunion, la commission risque a décidé de proroger ce délai pour que les collègues en retard puissent tout de même rentrer dans la démarche qui sera celle du DPC. Et, ainsi, ne pas perdre le bénéfice de l'engagement dans l'accréditation.

### **Il faut donc dès maintenant, le plus rapidement possible :**

- Déclarer deux EPR. Dont un au moins dans l'une des quatre situations à risque retenues par l'OA :
  - brèche durale en chirurgie rachidienne,
  - défaillance dans la gestion du risque infectieux péri opératoire,
  - compression abdominale lors d'une chirurgie en décubitus ventral,
  - défaillance dans la prise en charge d'une dérivation interne.
- Aller sur le site de l'HAS, dans programme individuel, et renseigner les quatre items. Pour information, seules les trois premières actions sont exigibles. La dernière est facultative et peut être réalisée sur quatre ans.

**En cas de non réponse, l'OA se verrait contraint de procéder à une évaluation avec avis défavorable. Ce qui aboutirait à une exclusion de la démarche, et le cas échéant à une réclamation d'indus par la CPAM.**

Merci de votre compréhension.

Cordialement.

J. Y. Bousigue

### **Contact :**

- Courriel : [jybousigue@aol.com](mailto:jybousigue@aol.com)
- Tél. : 0674191203